

A Vesoul, le 13 mars 2020

La Provisseure

Aux parents d'élèves du lycée les Haberges

lycée général  
et technologique  
Les Haberges

académie  
Besançon

Madame, Monsieur,

Le président de la république a annoncé que les établissements scolaires seraient fermés à partir de lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre.

Dans ces circonstances, le principe de continuité pédagogique s'impose.

Pour cela, j'ai pris les dispositions suivantes :

La Provisseure

Téléphone  
03 84 97 17 20

Fax  
03 84 97 17 35

Mél.  
ce.0701052n@ac-  
besancon.fr

1, rue du Dr  
Jean Georges  
GIRARD  
70000 - Vesoul

- A partir du mardi 17 mars, chaque élève disposera d'un emploi du temps de 4 heures journalières de travail à la maison (de 8h à 12h), sur 5 jours, soit 20 heures par semaine.  
Toutes les matières sont représentées dans l'emploi du temps de votre enfant au prorata des horaires des disciplines par niveau ou par série pour les classes de terminale et de BTS.
- La plage horaire prévue est placée de 8h à 12h et permettra aux professeurs quand cela sera possible des classes virtuelles.
- Chaque élève présent, avant son départ du lycée ce vendredi 13 mars, recevra un emploi du temps pour les 3 semaines à venir (ces EDT seront aussi mis en ligne sur le site du lycée et sur ECLAT BFC).
- L'emploi du temps est le même pour toutes les classes d'un même niveau ou d'une même série.
- La communication du travail à effectuer passera soit par l'ENT Eclat BFC (et pronote) soit par le CNED, « ma classe à la maison ». Les professeurs préciseront à leurs élèves où trouver les documents de travail.
- Les conseils de classe sont supprimés. Toutefois les familles recevront les bulletins complétés du 2<sup>ème</sup> trimestre.

**Il a été rappelé aux élèves que ces 4 heures de travail par jour sont obligatoires et que les professeurs ne reviendraient pas sur le travail effectué durant ces semaines de continuité pédagogique.**

**Je compte sur vous pour que cette exigence soit aussi relayée à la maison.**

Dans les cas où les élèves rencontreraient des difficultés de connexion, ou d'équipement, nous verrons quels sont les moyens à mettre en œuvre pour maintenir le lien pédagogique.

Pour l'instant, nous prévoyons qu'une veille administrative soit assurée dans l'établissement de 8h à 18h.

Je vous prie, d'agr er, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma consid ration distingu e.



2/2

La Provisoire,  
Aur lie Guillot

